



Poligné, le 30 mai 2019

OFFRE D'EMPLOI

2 AMP/AES (H/F), CDD 1 an, 0.85 ETP, médico-social, IME, internat

I. Récapitulatif

Intitulé du poste : AMP / AES

Type de contrat : CDD 1 an, 0.85 ETP

Expérience exigée : R.A.S

Salaire : selon les dispositions de la convention collective 66, bénéficiaire des œuvres sociales (chèque cadeau, chèques vacances, etc.)

Lieu d'exercice : IME La Maison des enfants au Pays, Poligné (Ille-et-Vilaine), Région Bretagne

Diplôme requis : Diplôme d'Etat d'accompagnant éducatif et social (DEAES)

Permis B : nécessaire

Disponibilité : poste à pourvoir au jeudi 29 août 2019

II. Présentation de la structure

La « Maison des enfants au pays », Institut Médico-Educatif (IME) à Poligné est une **institution spécialisée**, forte d'une expérience de 30 ans, dans l'accueil et l'accompagnement d'enfants et d'adolescents présentant « **des troubles envahissants du développement dont l'autisme, âgés de 10 à 20 ans** ».

L'IME est aujourd'hui contraint d'ouvrir un second internat de 4 places pour des jeunes ayant une autonomie relative sur un site détaché de l'établissement. Un binôme d'AMP alterne entre fin de journée et début de matinée en relais de la nuit effectué par le surveillant. L'AMP travaille sur un site isolé et assure l'accompagnement de 4 jeunes. Le mercredi après-midi, il travaille en binôme.

L'institution comprend un semi-internat, un internat et un Centre d'accueil familial spécialisé (CAFS), accueillant au total **20 jeunes**, 205 jours par an, du lundi au vendredi.

III. **Présentation du poste**

L'AMP / AES travaille auprès de 4 jeunes ayant une autonomie relative sur le temps d'internat, par roulement avec son binôme. Il assure le relais avec le surveillant de nuit, le soir et le matin. Il est en inclusion sur les temps d'accueil de jour les mardi et vendredi.

IV. **Compétences requises**

- Capacité d'**adhésion au projet institutionnel**
- Capacité à **adapter ses interventions** à la particularité des enfants et adolescents accueillis
- Nécessité de **formation au travail clinique** et de recherche
- **Polyvalence**, Rigueur, sens de l'organisation et de la **coordination, savoir-faire relationnel**
- Compétences pour assurer la référence de jeunes, la rédaction et la mise en œuvre du projet d'accompagnement personnalisé et des différents bilans éducatifs,
- Capacité de travail avec les parents, les assistantes familiales, les partenaires extérieurs et l'équipe pluridisciplinaire ;
- Capacité à l'interrogation des pratiques professionnelles et du cadre institutionnel ;
- Maintien d'une cohésion d'équipe et travail de liaison avec le veilleur de nuit ;
- Responsable de la rédaction des écrits, de la composition et de la tenue du dossier personnalisé ;
- Capacité d'**intervention en réunion** d'équipe pluridisciplinaire

V. **Missions dans le cadre du projet d'établissement :**

Générale :

- Favoriser l'autonomie de l'enfant dans le cadre de la prise en charge institutionnelle et vis-à-vis de l'extérieur en encourageant tout projet d'intégration sociale et scolaire ;
- Assurer le bon déroulement de la prise en charge quotidienne en garantissant la place et les limites des jeunes ; contribution à l'apaisement des troubles ;
- Participation aux diverses réunions et rendez-vous (réunion institutionnelle, réunions cliniques, réunions de parents et de famille d'accueil, entretiens avec des parents et des familles d'accueil, « tables rondes » point avec le directeur) ;

Missions :

- Assurer à chaque enfant un accompagnement tenant compte de sa singularité, ses potentialités et ses difficultés, capacité à soutenir ses paroles, ses désirs et ressources personnelles ;
- Contribution à l'apaisement des troubles du jeune ;
- Être garant du cadre institutionnel, du bien-être, du soin, de la santé psychique et physique des jeunes accueillis en collaboration avec chaque discipline.
- Être un partenaire pour l'enfant, un médiateur pour permettre les rencontres avec les autres, pour soutenir malgré ses troubles, la possibilité d'une place dans la vie en encourageant l'inclusion sociale et scolaire.
- Assurer le bon déroulement de la prise en charge quotidienne en garantissant la place et les limites de chacun dans le cadre des activités et des différents moments de la journée (accueil, repas, temps de transition, départ, etc.) relativement à l'emploi du temps et au projet d'accompagnement personnalisé
- Création, mise en place d'activités et responsabilités des suivis de celles-ci. Assurer le déroulement de ses activités en veillant à la sécurité, la place de chacun tout en prenant en compte ses limites.
- Participation et implication dans les diverses réunions
- Aide à la prise de médicament
- Assurer une fonction d'hygiène (contrôle et relevés) et d'entretien des locaux
- Assurer une fonction d'hôtellerie (entretien du linge, préparation du repas)

Moyens :

- Travail sur des temps de journée et fin de journée (cf. emploi du temps) : activités, réunions internes et externes, rendez-vous ;
- Temps de référence à raison de 1h par semaine par référence pour les rendez-vous et la prise de notes ;
- Accompagnement des enfants à l'extérieur ;
- Prise de notes sur le cahier du jeune ;
- Outil principal : Commission référence
- Réunion de service hebdomadaire ;
- Réunion institutionnelle tous les mois ;

VI. Rattachement hiérarchique et relations fonctionnelles

Sous l'autorité du Directeur, travaille en binôme et en relais avec le surveillant de nuit, en lien avec le cadre d'astreinte. Il travaille de façon transversale avec l'ensemble de l'équipe pluridisciplinaire.

VII. Modalités de réponse à l'offre / Processus de recrutement

Par le biais du formulaire en ligne sur le site internet, par mail ou boîte postale.

a. *Le recrutement se déroulera selon la séquence suivante :*

- Formulaire complet pour le **vendredi 5 juillet au plus tard**
- Entretien avec chacun des candidats sélectionnés dans les locaux de l'IME sur **la semaine du 8 juillet ;**
- **Communication des suites de l'entretien** par téléphone pour le candidat retenu, par mail pour les candidats non retenus **au plus tard le 24 juillet.**

VIII. Engagement et période d'essai :

Le poste doit être rejoint **au jeudi 28 août 9h, date de la prérentrée.**

La **période d'essai** est d'une durée de **1 mois** selon CC 66.

NB : Les informations contenues dans ce document respectent le Code du travail à la date de mise en ligne. En cas de changements législatifs, une actualisation du document pourra être proposée.